Saisie des voeux d'orientation pour les élèves de 3e

publié le 24/01/2024

Les responsables légaux des élèves de 3ème doivent dès maintenant saisir les intentions d'orientation provisoire.

Ces vœux doivent absolument être saisis avant les conseils de classe du 2e Trimestre, avec un délai de vérification : soit pour le **lundi 12 février 2024**,
(Vous pouvez, si vous le préférez remplir la Fiche de Dialogue papier) afin que le conseil de classe puisse se prononcer sur vos vœux.
Il faut au préalable avoir activé son compte EduConnect.
Ne pas hésiter à contacter le collège pour l'activer si besoin.
Le tutoriel est en pièce jointe et sera distribué à l'ensemble des élèves de 3e.

procedure_orientation_clg_civray_23-24_3eme_educonnect_phase_provisoire (PDF de 303.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.